

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE GAP

DATE : 07/03/02
N° DE DEPOT : 365
R.C.S. GAP : 428 561 096
N° DE GESTION: 99 B 00251

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
EDITION DES ALPES

5 CHEMIN DE LA SACRISTIE
05000 ROMETTE

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de GAP avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

P.V. d'assemblée

N° 365
DÉPOSÉ LE 7 MAR. 2002
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE GAP

RCS GAP B 428 561 096

16 FEVRIER 2002

opérer sur l'ordre du

ORDRE DU JOUR -

Transfert du siège social de la Société.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée .

Diverses observations sont échangées consécutivement au choix effectué sur le transfert du siège social et du nouveau lieu d'activité, puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de transférer le siège social de la Société au 5, Chemin de la Sacristie Romette à GAP (05)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le gérant et son associée.

Mme BAILE Michèle,

Mr BAILE Charles,

Baile **DUPLICATA**

2x4x3
DF

VISÉ-ACCUSÉ ET ENREGISTRÉ À LA RECETTE	
26 FEB 2002	
54	114/2
REQU	24 euros
- DES ENREG	25 euros
SIGNATURE : <i>M</i>	

Charles Baile

Y

visé
pour
timbre

EDITIONS DES ALPES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 624 EUROS
RCS / GAP B 428 561 096

AVENANT AUX STATUTS SUITE AUX DECISIONS PRISES EN ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 16 FEVRIER 2002

ARTICLE MODIFIE :

Article n° 4 : **Siège Social**

Le siège social est fixé : 5, Chemin de la sacristie - ROMETTE (05) GAP

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à GAP

le 16 Février 2002

en autant d'exemplaires que requis par la loi.

VISÉ POUR	26 FEV 2002	LA RECEPTE
DE	54	BORD 111/1
REÇU	24 euros	4x6
	75 euros	DF
SIGNATURE : M		

Mme BAILE Michèle

Mr BAILE Charles

Guille

RECEPTE D'ENREGISTREMENT DES IMPÔTS
GAP
Circ. 111/1
Tél. 04 92 00 11 11

Guille